

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1.338 promulguant à la Côte Française des Somalis et Dépendances

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Numéro JO
n° 1 du 01/01/1945

Date de publication
7 décembre 1945

Date du numéro
1 janvier 1945

VISAS

Le Gouverneur de la Côte Française des Somalis et Dépendances, Chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1er

— Est promulguée à la Côte Française des Somalis et Dépendances : — le décret n° 45-2786 du 9 novembre 1945 portant création d'un conseil représentatif de la Côte Française des Somalis et Dépendances (J.O. du 13 novembre 1945, page 7.532).
Art. 2. — Le présent arrêté, qui donnera lieu à des mesures de publicité extraordinaire, sera communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal Officiel de la Colonie.

J. CHALVET.